

MARSEILLE

La Banque européenne casse sa tirelire pour les écoles

⌚ 2 min • Laurence MILDONIAN, lmildonian@laprovence.com



Le vice-président de la BEI, Ambroise Fayolle, a signé le contrat de prêt hier à l'école Saint-Louis Campagne Lévêque (15^e), en présence de la secrétaire générale de la préfecture Marie-Pervenche Plaza et de l'adjoint au maire en charge du Plan écoles Pierre-Marie Ganozzi.

La Banque européenne d'investissement vient d'accorder deux prêts d'un montant total de 425 millions d'euros pour la Ville et la Société publique des écoles marseillaises. Du jamais vu pour du bâti scolaire.

De l'aveu même du vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Ambroise Fayolle, Marseille vient de bénéficier du "**plus gros prêt que la BEI n'ait jamais fait pour du bâti scolaire**". Conclu en juillet dernier, ce contrat de prêt de 425 millions d'euros a été symboliquement signé hier à l'école Saint-Louis Campagne Lévêque (15^e) en présence de l'adjoint au maire en charge du Plan écoles Pierre-Marie Ganozzi (PM) et de la secrétaire générale de la préfecture Marie-Pervenche Plaza.

Adapter le bâti au réchauffement climatique

Quelque 340 millions d'euros seront destinés à la Société publique des écoles marseillaises, chargée de réhabiliter ou construire 188 écoles sur dix ans dans le cadre du Plan écoles de Marseille en grand. Les 85 autres millions serviront à financer les petits ou gros travaux de rénovation des autres écoles publiques. Bénéficiant d'une notation triple A, la Banque européenne d'investissement finance des projets d'investissement et d'infrastructure dans toute l'Europe, pour un montant annuel en France de 10 à 12 milliards d'euros. Sur le territoire marseillais, elle a récemment financé la Métropole pour l'extension du tramway et la rénovation du matériel roulant du métro. **"Le dernier prêt qui a été accordé par la BEI à la Ville de Marseille remonte à 1986, pour de l'assainissement"**, précise René-Laurent Ballaguy, chargé d'affaires du secteur public auprès de la BEI. Un coup de pouce permis près de quarante ans plus tard grâce, ajoute-t-il, au "**problème de surendettement de la Ville que l'équipe municipale actuelle a résolu**". Si le montant du taux n'a pas été révélé, la durée de l'emprunt s'étend sur trente ans,

"quand habituellement on l'accorde sur vingt-cinq ans maximum", insiste le chargé d'affaires.

"Le projet de la ville est très ambitieux et correspond à notre ambition d'aider les territoires, souligne Ambroise Fayolle. **L'une de nos priorités est de financer le bâti scolaire surtout pour l'adapter au réchauffement climatique.**" C'est précisément ce à quoi serviront les 4 millions d'euros qui seront investis à l'école Saint-Louis Campagne Lévêque : **"L'école maternelle sera notamment agrandie et rendue accessible aux PMR, des brasseurs d'air seront aménagés au plafond dans les classes, l'éclairage sera remplacé par des pavés LED, moins coûteux et qui ne génèrent pas de chaleur, des panneaux brise-soleil seront posés aux fenêtres et si les études techniques les jugent utiles, des casquettes de béton seront ajoutées pour éviter que les élèves travaillent dans des**

classes à 30°C^l, indique Pierre-Marie Ganozzi. Ils devront toutefois patienter un peu : les travaux ne sont pas prévus avant l'an prochain.